



Avertissement



PÉPINIÈRES ORNAMENTALES

No 01 – 19 avril 2007

EN BREF :

- L'huile de dormance.
- La taille des chancres au printemps.
- Les herbicides de prélevée.

Bienvenue à cette nouvelle saison du réseau pépinières ornementales du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP). Le groupe de travail du RAP-Pépinières ornementales commencera ses conférences téléphoniques dès le 18 avril prochain.

TRAITEMENT À L'HUILE DE DORMANCE

Le printemps est la période propice pour un traitement à l'huile de dormance pour limiter le développement des oeufs d'insectes et des acariens (mites rouges et phytoptes) au moment où les populations sont à leur plus bas niveau. Les kermès, les lécanies et les cochenilles qui ont hiverné au stade adulte sur l'écorce des plants sont aussi détruits par l'huile de dormance. L'application doit se faire avant le débourrement des bourgeons et lorsqu'il n'y a pas de risque de gel dans les 24 heures suivant l'application. Pour accroître l'efficacité des traitements contre les tétranyques, il est préférable d'attendre que les températures de jour atteignent environ 15 à 17 °C.

Dans le cas des pommiers et des pommiers, on peut faire une application quelque temps après le débourrement sans endommager les plants. L'huile peut être appliquée à **demi-dose** jusqu'au stade prébouton rose. On reconnaît ce stade lorsque le feuillage est pleinement épanoui et que les bourgeons floraux sont ouverts mais sans qu'il soit possible de distinguer la couleur de la fleur. Pour une lutte efficace contre les tétranyques, il est toujours important d'utiliser beaucoup de liquide pour s'assurer que le produit atteigne les acariens.

Il est essentiel de lire l'étiquette pour connaître les contre-indications, les phytotoxicités, etc. **Il n'est pas recommandé d'appliquer de l'huile sur certaines plantes dont les épinettes et les genévriers bleus, les érables rouges et japonais, l'érable à sucre, le caryer, le pin de Douglas et certains pommiers.**

LA TAILLE DES CHANCRES AU PRINTEMPS

La fin de l'hiver est une période favorable pour la progression des champignons et des bactéries responsables de divers chancres sur les plantes ligneuses. Il faut prioritairement diminuer les sources d'inoculum par l'éradication des chancres et la taille des plants malades.

État de la situation

Ce n'est qu'à l'approche de la saison de végétation que les symptômes deviennent évidents.



Ville de Montréal
Jardin botanique



Agence canadienne
d'inspection des aliments



Québec 
Ministère de
l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation

Chancre cytosporéen de l'épinette

Espèces sensibles

Il affecte toutes les espèces d'épinettes et particulièrement l'épinette du Colorado et l'épinette de Norvège.

Symptômes et dégâts

Une ou des branches, présentant des aiguilles sèches, apparaissent ici et là sur les sujets atteints. Chez les cultivars bleus, les aiguilles prennent une teinte rose. Sur l'écorce, à la jonction entre la partie morte et la partie saine de la branche, un enduit blanc, avec des reflets bleutés, peut être observé comme si on y avait échappé de la peinture blanche.

Dépérissement nectrien (maladie du corail)

Espèces sensibles

On le retrouve sur la plupart des végétaux feuillus cultivés en pépinière. L'érable et le fêvier semblent ses hôtes préférés.

Symptômes et dégâts

Les plaies de toutes sortes (taille, chicots, gélivure, insolation, blessures mécaniques) sont colonisées par ce parasite de faiblesse. Sur des tissus morts, des pustules, d'environ 0,5 à 1,0 mm de diamètre et de couleur orangée au début puis devenant noires par la suite, sont la principale caractéristique de ce chancre. Contrairement au chancre nectrien, il n'y a pas de succession de calcs concentriques à chaque année. Cette maladie est souvent présente dans les nouvelles plantations en difficulté. La plupart du temps, elle est un indice de mauvaises pratiques culturales.

Brûlure bactérienne des rosacées

Espèces sensibles

Toutes les plantes appartenant à la famille des Rosacées peuvent être atteintes par cette maladie dévastatrice.

Symptômes et dégâts

Au début, les chancres sur les branches ou le tronc semblent imbibés d'eau. Peu de temps après, la surface de l'écorce s'affaisse et se fendille à la limite de l'écorce saine. À ce stade, si l'arbre est vigoureux, les chancres ne progressent généralement plus pour le reste de la saison.

Chancre cytosporéen du frêne

Espèces sensibles

Cette maladie affecte les plantations de frêne de Pennsylvanie un peu partout au Québec.



Symptômes et dégâts

Les chancres brun rougeâtre apparaissent vers la fin avril dans la région de Montréal, ils sont ronds et leur diamètre varie entre 0,3 et 1,8 cm. Une lenticelle (petite ouverture) est toujours présente au centre du chancre. Généralement, l'arbre cicatrise complètement la plaie avant la fin de la saison, ce qui donne toutefois une mauvaise apparence au tronc. Lorsque le nombre de chancres est important, il arrive que l'arbre devienne une perte totale.

Stratégies d'intervention

- Dans tous ces cas, il est prioritaire de diminuer les sources d'inoculum en éliminant les chancres le plus tôt possible. La taille est sans aucun doute la meilleure méthode pour minimiser la propagation de la maladie dans une plantation.
- Désinfecter, entre chaque coupe, les outils utilisés pour la taille.
- Détruire les débris de branches infectées.
- L'usage de fongicides ou de bactéricides doit venir en second lieu et ne doit jamais remplacer de saines pratiques culturales.
- N'hésitez pas à faire parvenir des échantillons de plants malades ou d'insectes au Laboratoire de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ pour en certifier l'identification. L'adresse pour les faire parvenir apparaît ci-dessous.

Laboratoire de diagnostic en phytoprotection

MAPAQ – Complexe scientifique
2700, rue Einstein, D.1.200H
Sainte-Foy (Québec) G1P 3W8

LES HERBICIDES DE PRÉLEVÉE

État de la situation

Il est temps de réaliser les traitements herbicides de prélevée. Ils sont efficaces sur les jeunes mauvaises herbes, c'est-à-dire celles en germination. Ces produits n'éliminent pas les mauvaises herbes déjà présentes. Dans la plupart des cas, il est recommandé de faire l'application de ces herbicides sur un sol propre, exempt de mottes, de débris et de mauvaises herbes.

Il est bien important de s'assurer que les empotages de 2006 ne contiennent pas de mauvaises herbes vivaces. Celles-ci ne seront pas éliminées par les herbicides de prélevée.

Mise en garde

Toujours bien lire l'étiquette du produit avant son utilisation pour connaître la meilleure méthode d'application, les doses, les cultures et les mauvaises herbes pour lesquelles les produits sont homologués. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides; le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.

N.B. : les herbicides mentionnés ne sont pas nécessairement homologués pour toutes les espèces et tous les cultivars de plantes. **Vérifiez attentivement les étiquettes.**



Cultures en contenants

GALLERY 75 DF (isoxaben)

Après son application, l'herbicide doit être incorporé par une irrigation d'au moins 1 cm de profondeur dans les 21 jours suivant l'application. GALLERY peut être utilisé 4 semaines après la germination et la levée des semis de pépinières des essences suivantes : *Picea abies*, *Picea glauca*, *Picea mariana*, *Pinus banksiana*, *Pinus contorta*, *Pinus resinosa* et *Pinus strobus*. Les principales mauvaises herbes détruites sont : la matricaire odorante, le chénopode blanc, le pourpier potager et la bourse-à-pasteur. Faites une seule application de Gallery par année.

RONSTAR 2 G (oxadiazon)

Le RONSTAR 2 G peut être utilisé en tout temps même sur des plantes nouvellement transplantées. Cet herbicide forme une couche protectrice en surface du substrat. Pour maximiser l'efficacité du traitement, évitez tout travail du sol. Une pluie ou une irrigation après le traitement améliore l'activité du produit; évitez l'application sur un feuillage humide ou sur un feuillage qui retient les granules. Le RONSTAR 2 G réprime plusieurs graminées annuelles et de mauvaises herbes à feuilles larges dont la cardamine de Pennsylvanie. À la dose la plus élevée, il exerce une bonne répression des mousses et des marchantias. Cependant, il n'élimine pas la stellaire moyenne (mouron des oiseaux). Nous constatons, chez les producteurs qui utilisent le RONSTAR depuis quelques années, une prolifération de la stellaire moyenne. Elle peut devenir très envahissante. Notez que le RONSTAR a une durée d'efficacité d'environ 6 semaines.

CASORON 4 G (dichlobénil)

Le CASORON peut être appliqué 4 semaines après l'empotage. Utilisez seulement lorsque la température est inférieure à 15 °C. Lorsque le produit est appliqué à des températures supérieures, il y a de grands risques de phytotoxicité. Soyez donc très prudent. Irriguez immédiatement après le traitement. Son utilisation doit être limitée à des substrats à haute teneur en matière organique (80 % de matière organique et plus). Le CASORON est homologué pour les espèces suivantes cultivées en pots : *Juniperus horizontalis*, *Juniperus chinensis* et *Thuja occidentalis*.

DEVRIKOL (napropamide) 50 WP, 50 DF ou 10 G

Irriguez avec 2,5 cm d'eau afin d'incorporer le produit dans les premiers centimètres du substrat. L'incorporation dans un délai de 7 jours suivant l'application est essentielle, car le produit est décomposé par la lumière donc inactivé. Le travail mécanique du sol après l'incorporation réduit l'efficacité de cet herbicide. Le DEVRIKOL ne réprime pas les mauvaises herbes de la famille des crucifères et les plantes déjà germées.

SIMAZINE 80 W ou PRINCEP NINE-T (simazine)

Une irrigation avec 2,5 cm d'eau améliore l'efficacité du produit. La SIMAZINE réprime quelques graminées annuelles seulement. Appliquez ce produit sur des cultures établies depuis au moins un an.

DEVRIKOL 50 WP ou 50 DF (napropamide) + SIMAZINE 80 W ou PRINCEP NINE-T (simazine)

La combinaison des deux herbicides réprime un spectre plus large de mauvaises herbes. Suivez les recommandations indiquées sur l'étiquette pour chacun des produits.



Cultures en plein champ

GALLERY 75 DF (isoxaben)

Mêmes recommandations que pour les cultures en contenants. Lisez la section de l'étiquette « ensemencement ou transplantation dans des zones préalablement traitées avec l'herbicide GALLERY 75 DF ».

DEVRIKOL (napropamide) 50 WP, 50 DF ou 10 G

Les mêmes recommandations pour les cultures en contenants s'appliquent pour les cultures en plein champ. Le produit doit être incorporé mécaniquement à une profondeur de 2,5 à 5 cm s'il ne pleut pas ou s'il n'y a pas d'irrigation dans les 7 jours qui suivent le traitement.

SIMAZINE 80 W ou PRINCEP NINE-T (simazine)

Les mêmes recommandations que dans le cas des cultures en contenants s'appliquent. Employez la dose la plus faible en sol léger et la dose la plus forte en sol lourd ou à forte teneur en matière organique.

DEVRIKOL 50 WP ou 50 DF (napropamide) + SIMAZINE 80 W ou PRINCEP NINE-T (simazine)

Suivez les mêmes recommandations que pour les cultures en contenants.

TREFLAN, RIVAL, BONANZA (trifluraline)

Appliquez sur un sol sans débris, sec et émiétté. L'application peut avoir lieu avant ou après la plantation. Incorporez le produit dans les 24 heures suivant l'application (la trifluraline est décomposée par la lumière) à une profondeur de 8 à 10 cm. Le produit n'est pas efficace sur les sols contenant plus de 15 % de matière organique comme la tourbe ou la terre noire.

KERB (propryzamide)

C'est un herbicide systémique absorbé par les racines pour le contrôle de quelques graminées vivaces incluant le chiendent et de la stellaire moyenne. Son efficacité est améliorée par l'incorporation au sol à l'aide d'irrigation ou par la pluie 24 à 48 heures après l'application. Appliquez en automne lorsque la température est fraîche mais avant les gelées. Il n'est pas recommandé dans les sols à forte teneur en matière organique.

CASORON 4G (dichlobénil)

C'est un herbicide systémique absorbé par les racines et le feuillage. Il forme une barrière gazeuse dans le sol. Il est efficace sur les graminées, les mauvaises herbes à feuilles larges annuelles et vivaces. Appliquez en automne ou tôt au printemps, lorsque les températures se maintiennent sous 15 °C. Lorsque le produit est appliqué à des températures supérieures, il y a de grands risques de phytotoxicité. Soyez donc très prudent. Ne pas utiliser dans les sols sablonneux. Utilisez sur des cultures établies depuis au moins un an. Une irrigation ou une pluie suivant l'application améliore l'efficacité de cet herbicide. Épandez par temps sec : une humidité élevée de l'air peut affecter le débit des granules lors de l'application.



Notes générales concernant l'utilisation des herbicides

- L'utilisation d'herbicides doit toujours être combinée à l'application de mesures préventives appropriées.
- Il est important d'enlever les feuilles mortes en surface du substrat ou du sol afin de s'assurer que l'herbicide entre en contact avec le sol.
- Évitez l'utilisation répétée du même herbicide année après année afin de réduire les risques de développement des mauvaises herbes résistantes et la prolifération d'espèces non détruites par le produit.
- **Toujours bien lire l'étiquette du produit avant son utilisation et respectez toutes les recommandations du fabricant concernant chaque produit.**
- Toujours vérifier la tolérance de vos cultures pour les produits recommandés.
- Bien s'assurer que l'herbicide choisi est efficace pour les mauvaises herbes visées.
- La dose à utiliser peut varier selon que les plants sont cultivés en contenants ou dans un champ.

Pour en savoir plus

- Le contrôle des mauvaises herbes en pépinière. IQDHO. 2000. 98 p.
- Guide to weed control 2006-2007, Publication 75, Ministry of agriculture, food and Rural affairs, p. 317-331.

Texte rédigé par :

Mario Comtois, agronome, B. Sc. Biol., IQDHO

Collaboration :

Danielle Bernier, agronome-malherbologiste, Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES PÉPINIÈRES ORNEMENTALES

Mario Comtois, B.Sc.Biol., agronome - Conseiller en pépinière, avertisseur

Institut québécois du développement de l'horticulture ornementale

3230, rue Sicotte, bureau B-219, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2M2

Téléphone : 450 778-6514 - Télécopieur : 450 778-6537

Courriel : mcomtois@iqdho.com

Édition et mise en page : Michel Lacroix, agronome-phytopathologiste et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 01 – pépinières ornementales – 19 avril 2007

